



COMMUNIQUE DE PRESSE

La lutte contre l'homophobie et la transphobie deux ans après l'élection de François Hollande

27 juin 2014

En 2012, SOS homophobie faisait parvenir à chaque candidat-e à l'élection présidentielle un questionnaire portant sur 12 revendications qui visent à lutter contre l'homophobie et la transphobie, et à œuvrer pour l'égalité des droits. Deux ans après les élections présidentielle et législatives (www.sos-homophobie.org/quel-est-le-bilan-de-francois-hollande-deux-ans-apres-son-election), force est de constater que ces sujets tendent à être mis de côté par le nouvel exécutif.

Si l'ouverture du **mariage** et de l'**adoption** aux couples de personnes de même sexe a fait l'objet d'une loi promulguée le 17 mai 2013, cela ne constitue que deux des douze points soulevés par SOS homophobie. Pire que lors du bilan que nous tirions l'an dernier, cette année le gouvernement a annoncé renoncer à l'ouverture de la PMA aux couples de femmes, et récemment des tribunaux ont refusé de prononcer des adoptions intrafamiliales. L'espoir de sécurisation des familles homoparentales suscité par la loi « mariage pour tou-te-s » s'effrite chaque jour un peu plus.

En matière de **transphobie** : si nous regrettons l'an dernier que l'introduction d'un nouveau critère de discrimination se soit fait au moyen de l'expression impropre « d'identité sexuelle », aucune modification n'y a été apportée pour y substituer les termes « d'identité de genre », et ce malgré les revendications des associations ainsi qu'un avis rendu par la CNCDH en ce sens.

Que dire de l'ouverture du **don du sang** aux hommes gays et bisexuels, qui fut à nouveau balayée d'un revers de la main après avoir pourtant reconnu que le risque ne tient pas à l'orientation sexuelle mais bien aux pratiques des individus ?

Que dire encore de la **prévention des IST** auprès des femmes et en particulier des lesbiennes ? Elles sont toujours les grandes oubliées des politiques de prévention.

Que dire des retards du **ministère de l'Éducation nationale** concernant la campagne d'affichage de la Ligne Azur dans les établissements du secondaire ? Que dire de la stagnation des discussions des partenaires sociaux concernant la lutte contre l'homophobie et la transphobie en **milieu professionnel** ?

La **lutte contre les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre** n'est pas un sujet complètement oublié d'une partie du gouvernement. En effet, à l'occasion du vote en première lecture de la loi égalité femmes-hommes, des mesures visant à rendre plus effective la lutte contre l'homophobie et la transphobie sur **Internet** ont été adoptées.

C'est encore par le vote d'une loi que les **délais de prescription** des délits d'injures et diffamations homophobes et transphobes ont été portés de 3 mois à 1 an, permettant aux victimes de véritablement agir pour faire valoir leurs droits.

Enfin, on peut relever qu'une **circulaire pénale de la Garde des Sceaux** a invité les procureurs à faire preuve de plus de vigilance pour bien retenir la circonstance aggravante de l'homophobie ou la transphobie lorsque des infractions de cette nature sont poursuivies.

Toutefois, les poussées de haine et de violence lesbophobes, gayphobes, biphobes et transphobes connues tout au long de l'année ont mené à un nombre record de signalements faits à SOS homophobie en 2013 – plus de 3 500 – et témoignent de **l'urgence à agir maintenant et concrètement**.

A la veille de la Marche des Fiertés LGBT, il est regrettable de constater qu'il reste encore, en 2014, tant à faire. Les mots ne suffisent pas à endiguer l'homophobie, la biphobie et la transphobie ; la volonté politique doit être suivie d'actes contre toutes les formes de discriminations et en faveur de l'égalité de toutes et tous.